



Procès-verbal
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS
ÉCOLE ST-MICHEL-ARCHANGE
ANNÉE SCOLAIRE 2019-2020

Mercredi, le 11 SEPTEMBRE 2019

**À : 20 h 00
AU GYMNASE**

- 1- Ouverture de l'assemblée générale et présences**
Ouverture de l'assemblée à 20h11.
- 2- Mot de bienvenue**
La directrice Isabelle Lessard fait le mot de bienvenue.
- 3- Adoption de l'ordre du jour**
Il est proposé par Vincent Huard d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.
L'ordre du jour est lu et adopté à l'unanimité.
- 4- Nomination d'un(e) secrétaire d'assemblée**
Mme Jessica Caissy se porte volontaire pour être la secrétaire de l'assemblée. Il est proposé par Stéphane Marcil d'élire Jessica Caissy comme secrétaire de l'assemblée. Elle est élue secrétaire pour l'assemblée à l'unanimité.
- 5- Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale de l'année 2018-2019**
Le procès-verbal de l'assemblée générale de 2018-2019 tenue le 12 septembre 2018 est lu pour s'assurer qu'il est conforme. Il est proposé par Julie Bouthillier d'adopter le procès-verbal tel que présenté. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.
- 6- Présentation du rapport annuel 2018-2019**
Mme Lessard présente le rapport annuel 2018-2019 du Conseil D'Établissement.
- 7- Élections**
 - 7.1 Procédures (nomination d'un(e) président(e) d'élection)**
Mme Lessard propose une procédure d'élections qui comporte ce qui suit :
 - Chaque parent intéressé se nomme candidat, et son nom est inscrit au tableau
 - Si plus de 3 parents sont intéressés, chaque parent dira quelques mots pour se présenter
 - Des bulletins de vote seront distribués à tous les parents présents
 - 2 parents seront responsables de la comptabilité des bulletins de vote.
 - Les parents non élus agiront comme substitués.

7.2 **Trois postes à combler avec des mandats de 2 ans**

Melissa Brown, Sara-Anne Lamarque et Chastity Tourville se portent Candidats. Ils sont élus à l'unanimité.

7.3 **Délégué(e) au comité de parents**

Annik Méthé se porte candidate au poste de déléguée au comité de parents. Aucun autre parent membre se porte candidat. Annik Méthé est élue à l'unanimité.

7.4 **Délégué(e) substitut au comité de parents**

Sara-Anne Lamarque se porte candidate au poste de substitut à la déléguée au comité de parents. Aucun autre parent membre se porte candidat. Sara-Anne Lamarque est élue à l'unanimité.

8- Besoin de bénévolat (OPP) – bibliothèque - activités école

Mme Lessard explique le rôle d'un OPP dans une école, et une discussion s'ensuit sur le besoin ou non de créer un OPP à l'école St-Michel-Archange. La décision de créer un OPP est prise à l'unanimité.

8- Période de questions et commentaires

9- Autres sujets

10- Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 20h45.

Mme Annik Méthé
Président du Conseil d'établissement 2018-2019

NOTES :

-Les membres de l'OPP présents à l'assemblée sont Annik Méthé, Julie Bouthillier et Chastity Tourville.

-La première réunion du Conseil D'Établissement 2019-2020 sera le mercredi 2 octobre à 18h45.